

# Repères

## EMPLOI FORMATION

n° 31 janvier 2018

► **Enquête Seine**  
insertion des apprentis  
sortis en juin 2016 - Vague 1

### L'apprentissage en agriculture, horticulture et agroalimentaire en Normandie : offre de formation diversifiée et insertion positive

Les apprentis des CFA de l'agriculture et de l'horticulture demeurent une population masculine, formée à une grande diversité de métiers dans l'agriculture mais aussi la vente, l'animation et le sport, l'industrie agroalimentaire et les métiers des laboratoires, du niveau V au niveau I. L'insertion professionnelle au niveau V apparaît favorable en Normandie.

#### Champ des métiers

##### Agriculture, horticulture, agroalimentaire

Cette synthèse porte sur les apprentis ayant suivi un apprentissage dans les **22 CFA agricoles et horticoles** de Normandie.

Le champ retenu comprend :

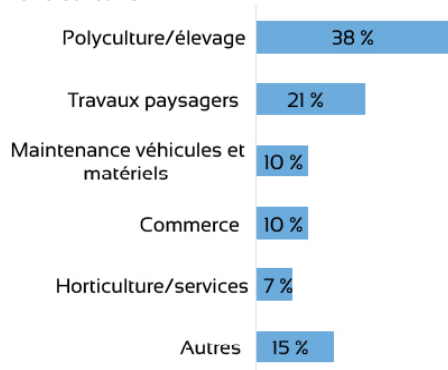
- le **GFE Agriculture**, qui comprend cinq sous-GFE dont les travaux paysagers, l'élevage, la polyculture et les cultures spécialisées,
- la **maintenance de véhicules et matériels** (sous-GFE F2) pour l'agroéquipement,
- les métiers **des laboratoires et analyses** (sous-GFE J2),
- l'**agroalimentaire** et l'**appui à la production** (sous-GFE K1 et K4),
- la **conduite d'engins agricoles** (sous-GFE O2),
- la **vente** spécialisée dans les domaines agricole et horticole **et le technico-commercial** (sous-GFE Q1 et Q2),
- l'**animation et le sport** (sous-GFE S2) du domaine hippique,
- l'**environnement et la prévention des risques** (sous-GFE T3).

Une formation a été exclue ; il s'agit du **BTS Systèmes constructifs bois et habitat** (abordée dans le Repères consacré aux métiers du BTP).

**A** la rentrée 2016, 66 diplômés de niveaux V à I étaient proposés **en apprentissage dans les CFA agricoles et horticoles en Normandie**. On dénombre **22 CFA** dans les cinq départements normands. En 2016, 1 217 jeunes y achevaient un cycle de formation dans un large panel de métiers, du niveau V jusqu'au niveau I. L'offre en apprentissage sur le champ agricole propose actuellement tous les niveaux de formation, du CAPA jusqu'au niveau ingénieur.

Le **GFE Agriculture** concentre le plus gros volume de formés de ces spécialités, puisqu'il représente 65 % des formations proposées par les CFA agricoles et horticoles normands. On peut le séparer en trois grandes spécialités : polyculture et élevage, travaux paysagers et

**Graphique 1 : Répartition des effectifs en année terminale dans le champ agriculture et horticulture**



Source : enquête Seine - cohorte 2016 - traitement Carif-Oref

horticulture et services.

Les métiers de la **polyculture et de l'élevage** regroupent le plus grand nombre de sortants, avec plus de 460 jeunes. Ils comprennent les formations de la conduite d'exploitation agricole, de l'élevage et des soins aux animaux, qu'il s'agisse de la conduite d'élevage laitier, de la conduite de l'entreprise hippique et des soins aux équidés, de la maréchalerie ou de toilettage canin. Ces formations se déclinent en 17 diplômés du niveau V au niveau III.

Les **travaux paysagers** concentrent 255 sortants. Ce champ regroupe huit formations du niveau V au niveau III et parmi elles le **BTSA Aménagements paysagers**, le **BP et le Bac pro agricole Aménagements paysagers**, le **CAPA Travaux paysagers** et le **CAPA Jardinier paysagiste**.

L'**horticulture et les services** regroupent les sous-GFE des cultures spécialisées et des services à l'agriculture. Ce groupe forme 82 apprentis des niveaux V à II : les métiers des cultures spécialisées comprennent six diplômés du CAPA au BTSA pour 37 sortants ; les formations préparant aux métiers des services à l'agriculture regroupent trois diplômés de niveaux III et II pour 45 sortants.

La **maintenance de véhicules et de matériels** forme les apprentis dans sept formations différentes à partir du niveau V, avec le **CAPA Maintenance de matériel option matériels des parcs et jardins**, le **CAPA Maintenance des ma-**

tériels option tracteurs et matériels agricoles, le CSA Tracteurs et machines agricoles et jusqu'au niveau III avec le BTSA Génie des équipements agricoles et le BTS Technicien services matériels agricoles. Ce sont près de 120 apprentis formés à la mécanique agricole avec une population exclusivement masculine.

Les métiers du **commerce** comprennent six formations du niveau IV au niveau II : trois Bac pro agricoles Technicien conseil vente, le BTSA Technico-commercial et deux licences pro Commerce spécialité technico-commercial. Sur 80 jeunes en dernière année de BTSA ou licence pro, un jeune sur deux est un homme, tandis que dans les métiers de la vente, les femmes représentent trois jeunes sur quatre.

Six autres spécialités forment des effectifs réduits de sortants (de moins de 10 à 70 jeunes en année terminale chaque année) dans les spécialités de **l'agroalimentaire, de l'animation et du sport, de l'environnement et prévention des risques, des laboratoires et analyses, de la conduite d'engins et du textile, de l'habillement et du cuir**.

**L'agroalimentaire** forme les apprentis du niveau IV au niveau I. Huit formations existent en Normandie : le Bac pro Bioindustries de transformation, deux BTSA Sciences et technologies des aliments, un DUT Génie biologique option industries alimentaires et biologiques, deux licences pro Industries agralimenteraires, une licence pro Produits laitiers ainsi qu'un diplôme d'ingénieur de l'agronomie et l'agriculture. Ce sont près de 70 jeunes sortants parmi lesquels la répartition hommes et femmes est globalement équilibrée. Si l'on rapproche ce volume du nombre

de salariés des métiers de l'agroalimentaire en Normandie, il paraît extrêmement faible (25 000 salariés en Normandie).

Les **métiers de l'animation et du sport** rassemblent quatre formations. Ce sont 46 jeunes en année terminale, dont 65 % sont des femmes.

Le champ de **l'environnement et prévention des risques** forme des apprentis aux niveaux III et II. En 2016, ce sont 28 jeunes sortants, préparés notamment au BTSA Gestion et maîtrise de l'eau et au BTSA Gestion et protection de la nature.

Les métiers des **laboratoires et analyses** regroupent 24 sortants en 2016 et forment les apprentis aux niveaux III et IV. Deux diplômes sont accessibles en Normandie : le BTSA Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques et le Bac pro agricole Laboratoire contrôle qualité.

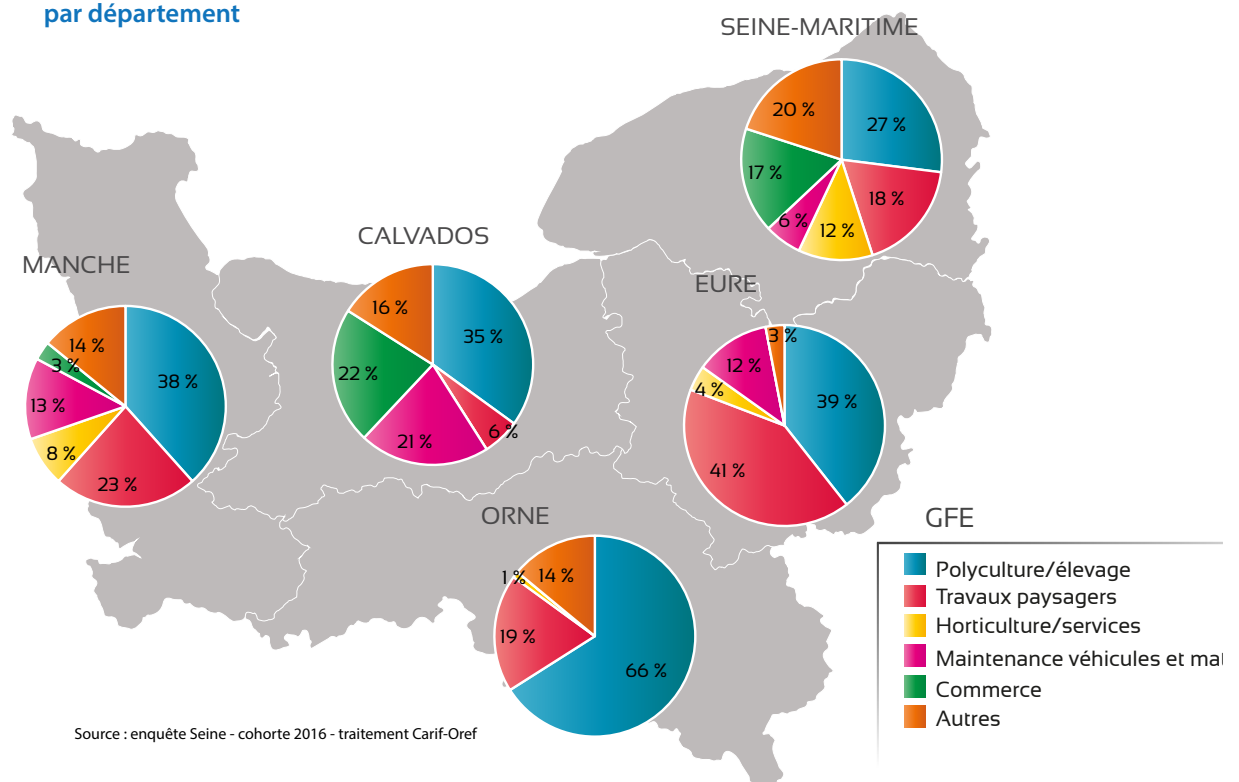
On retrouve une forte masculinisation dans la **conduite d'engins** : avec une seule formation au niveau V, le BPA Travaux de conduite et entretien des engins agricoles, les douze formés ne sont que des hommes.

Enfin, les métiers du **textile, de l'habillement et du cuir** ont formé moins de 10 jeunes dans le CAP Sellier harnacheur.

**34 % des formés en Seine-Maritime et 24 % dans la Manche**

On compte 22 établissements agricoles et horticoles, répartis sur tout le territoire normand.

**Carte 1 : Positionnement des CFA du champ de l'agriculture et de l'horticulture et volume de sortants par département**



**En Seine-Maritime et dans la Manche**, les différentes spécialités sont représentées : la diversification est importante. La polyculture/élevage paraît proportionnellement moins importante en Seine-Maritime, la part des autres spécialités étant également élevée.

**Dans l'Orne**, 66 % des formés le sont en polyculture/élevage. Les formations des métiers du cheval sont très largement majoritaires, allant du *Bac pro agricole Conduite et gestion de l'entreprise hippique* au *BPJEPS spécialité activités équestres*, au *CAPA Soigneur d'équidés*, au *CSA Utilisation de chevaux attelés*, au *CAPA Lad cavalier d'entraînement* jusqu'au *CAP Sellier harnacheur*.

**Dans le Calvados**, la part des métiers de la maintenance des véhicules et matériels et du commerce sont les plus élevées (respectivement 21 % et 22 %). Les travaux paysagers et l'horticulture/services sont peu représentés.

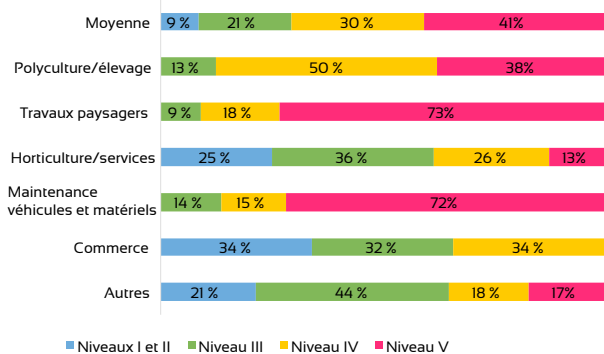
**Dans l'Eure** en revanche, ce sont les travaux paysagers qui apparaissent en première position (41 %), devant les métiers de la polyculture et de l'élevage (39 %).

### Les femmes davantage positionnées sur les formations de niveau supérieur

En 2016, les effectifs par niveau se répartissent ainsi : **41 % des jeunes sont au niveau V**, soit 499 jeunes ; près de **30 % achèvent un cycle de niveau IV** (365 jeunes), **21 % de niveau III** (249), **7,5 % de niveau II** (soit 92 personnes) et **moins de 1 % sont diplômés du niveau I**.

**Près de 30 % des formés sont des femmes. Certaines formations demeurent exclusivement masculines.** On distingue des formations majoritairement masculines, où la part des niveaux V demeure élevée (mécanique et conduite d'engins agricoles). A contrario on retrouve des formations de niveau supérieur, où les femmes sont majoritaires, notamment les métiers des laboratoires et analyses, où 75 % des formés sont des femmes. Les femmes représentent la moitié des formés au niveau I et 40 % au niveau II.

**Graphique 2 : Part des formés en dernière année par niveau et GFE**



Source : enquête Seine - cohorte 2016 - traitement Carif-Oref

**71 % des apprentis sont diplômés** à la fin de la formation.

Dans les **métiers des travaux paysagers et de la maintenance véhicules et matériels**, la population est masculine et formée aux trois quarts au niveau V. 86 % des sortants en maintenance véhicules et matériels sont diplômés, contre 74 % dans les travaux paysagers.

Dans les **métiers de la polyculture/élevage**, un jeune sur deux est formé au niveau IV. Deux jeunes sur trois sont des hommes. Le taux de diplômés atteint 76 %.

**L'horticulture et les services proposent, de même que pour les autres métiers préparés**, des formations du niveau V à I. La part des diplômés atteint respectivement 83 % et 85 %.

Les métiers du **commerce** forment autant au niveau IV qu'au niveau III ou aux niveaux II et I. Les femmes représentent un peu plus d'un jeune sur deux et le taux de diplômés atteint 85 %.

Trois sortants sur quatre ont suivi leur formation en apprentissage sur une zone d'emploi qui n'est pas celle où ils résident : la mobilité pour se former est importante. Ce taux de mobilité est variable selon le GFE : il est supérieur à la moyenne régionale dans les métiers de la maintenance véhicules et matériels (86 %), mais est inférieur dans le commerce et les travaux paysagers où il s'élève respectivement à 66 % et 69 %.

#### Champ de l'enquête et taux de réponse

Tous les jeunes en dernière année de cursus dans un CFA de Normandie sont interrogés par l'enquête Seine, qu'ils soient diplômés ou non, en poursuite d'études ou non.

Pour la cohorte 2016, le **taux de réponse** dans le champ de l'agriculture et de l'horticulture s'élève à **87,6 %**.

Les données présentées sur les pages 1 et 2 traitent de la **totalité des jeunes en dernière année** dans ces formations.

Les données traitées à la fin de la page 3 et suivantes concernent les **répondants à l'enquête**.

Les répondants observés font partie de la cohorte 2016 : il s'agit de **jeunes sortis en juin 2016**. Ils sont interrogés **7 mois après leur sortie**.

### 32 % des jeunes en poursuite de formation

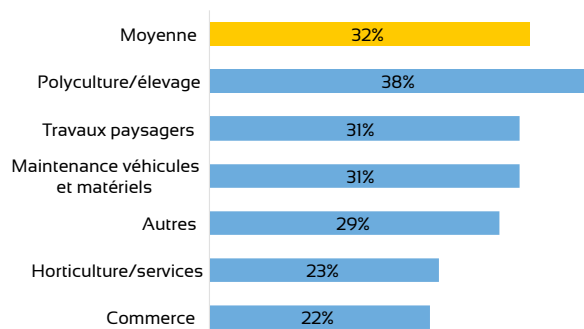
En 2016, **40 % des jeunes de niveau V complètent leur parcours**. Les jeunes en poursuite représentent 26 % au niveau IV, 30 % au niveau III et 26 % au niveau II.

56 % poursuivent une formation au niveau supérieur, 24 % au même niveau de formation et 20 % à un niveau inférieur ou dans une formation non qualifiante.

63 % des jeunes de niveau V poursuivent leur parcours au niveau IV. De même, 51 % des jeunes du

niveau IV continuent au niveau III, 41 % des jeunes de niveau III poursuivent au niveau II et 52 % des jeunes de niveau II au niveau I.

Graphique 3 : Part des poursuites par GFE



Source : enquête Seine - cohorte 2016 - traitement Carif-Oref

Les métiers de la polyculture et de l'élevage sont ceux pour lesquels les poursuites de formation sont les plus élevées (38 %) : le passage du niveau V au niveau IV, puis du niveau IV au niveau III, visant une installation en tant qu'exploitant agricole, explique ce taux supérieur à celui que l'on observe pour les travaux paysagers ou la maintenance véhicules et matériels. Les *CAPA Production agricole, utilisation de matériels spécialité productions animales* montent en compétences via le *BP Responsable d'exploitation agricole* ou le *Bac pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole*. Ces derniers débouchent fréquemment sur un *BTSA Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole*, un *BTSA Productions animales* ou, pour ceux qui ne souhaitent pas aller vers le niveau III, un *CSA Tracteurs et machines agricoles, utilisation et maintenance*.

Hors formations non codifiées (formations hors région ou non certifiantes pour lesquelles la codification en GFE est inexistante), 88 % des poursuites concernent des formations en lien direct avec le secteur agricole et en poursuite logique avec la formation achevée. Les réorientations complètes sont très rares.

Au niveau III, un jeune sur deux continue dans une formation en lien direct avec la précédente. Le *BTSA Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques* est complété par une *licence pro agroalimentaire*. De même, après le *BTSA Technico-commercial*, la poursuite peut se faire au travers de la *licence pro management des entreprises agricoles*. 11 % des poursuites concernent des jeunes qui s'orientent vers des formations du supérieur hors région.

### Emplois d'une durée supérieure ou égale à 6 mois

Les emplois d'une durée supérieure à six mois comprennent les CDI, les CDD de 6 mois et plus, les fonctionnaires ou agents publics et les personnes installées à leur compte. Les contrats aidés et les contrats de professionnalisation ont été exclus de cette catégorie dans la mesure où la durée exacte du contrat n'est pas précisée dans l'enquête.

## Un taux d'emploi supérieur à la moyenne régionale au niveau V

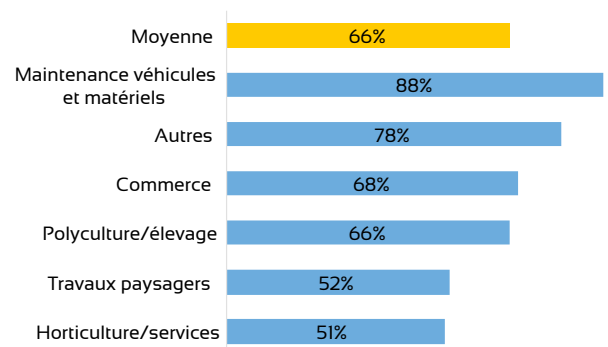
En 2016, le **taux d'emploi à 7 mois** atteint **66 %** et le **taux d'accès à l'emploi** s'élève à **72,5 %**.

Des **disparités** sont importantes suivant le niveau, le sexe, le domaine de formation et l'obtention du diplôme.

Le taux d'emploi des femmes est plus faible que celui des hommes : 64 % sont en emploi à 7 mois, contre 67 % des hommes. De même, l'accès à l'emploi s'élève à 70 % pour les femmes, contre 73 % pour leurs homologues masculins.

Les résultats sont **supérieurs à la moyenne régionale au niveau V, égaux aux niveaux I et II et inférieure pour les niveaux IV et III**. Au niveau V, 61 % des jeunes de l'agriculture, horticulture et agroalimentaire sont en emploi à 7 mois et 65 % ont accédé à au moins un poste, contre respectivement 54 % et 60,6 % en moyenne régionale. Au niveau IV, le taux d'accès à l'emploi rejoint la moyenne régionale (79,5 %, contre 80 % au niveau régional), mais le taux d'emploi reste en deçà de près de 4 points (69 %, contre 72,7 % en moyenne). C'est au niveau III que les écarts sont les plus importants : les taux d'emploi et d'accès à l'emploi atteignent respectivement 66 % et 70 %, contre 75,6 % et 79,3 % en moyenne. Ils sont similaires à la moyenne régionale aux niveaux I et II (soit 77 % et 80 %).

Graphique 4 : Taux d'emploi par GFE



Source : enquête Seine - cohorte 2016 - traitement Carif-Oref

Les taux d'emploi des métiers de la **maintenance de véhicules et de matériels et des laboratoires et analyses** s'élèvent respectivement à 88 % et 83 % ; ils sont particulièrement **élevés**. Il en est de même dans la **conduite d'engins agricoles**. Tous les sortants ont trouvé un emploi 7 mois après avoir obtenu leur diplôme. A noter que le volume de sortants est faible (11). Ces chiffres montrent que les jeunes ne rencontrent pas de grandes difficultés à entrer sur le marché du travail dans ces métiers. Les résultats sont également favorables

dans les métiers de l'animation et du sport et ceux de l'agroalimentaire : 80 % et 77 % sont en emploi sept mois après la sortie.

Les métiers de l'agriculture rassemblent les taux d'emploi les plus faibles. Parmi eux, ce sont les sortants de polyculture, élevage qui trouvent le plus rapidement un travail à la sortie de leur étude avec 66 % (73 % d'accès à l'emploi).

A l'inverse, les métiers des travaux paysagers et de l'horticulture et des services rencontrent davantage de difficultés : seul un jeune sur deux trouve un emploi dans les 7 mois après l'obtention du diplôme.

Les résultats sont également supérieurs à la moyenne dans les métiers du commerce.

Bien qu'elle y contribue, l'obtention du diplôme n'est pas toujours garante d'emploi. A sept mois, 69 % des diplômés sont en emploi, contre 57 % des non diplômés. De même, 75 % des diplômés ont accédé à un poste, contre 64 % des non diplômés.

Dans les sept mois suivant la sortie d'apprentissage, 20 % des sortants ont passé 80 % du temps en emploi et plus ; ils sont 41 % à avoir passé 50 à 79 % du temps en emploi et 36 % des sortants moins de la moitié.

### Un emploi sur deux trouvé en CDI, 53 % d'emplois pérennes

Un jeune en emploi sur deux signe un CDI. Plus le niveau de formation s'élève et plus la part des CDI est élevée : 45 % des jeunes de niveau V en emploi ont signé un CDI, contre 50 % de niveau IV, 54 % de niveau III et 56 % de niveaux I et II.

Les **CDD** représentent **34 % des actifs**. La part des CDD de moins de 6 mois est plus élevée pour le niveau V (15 %) que pour les niveaux supérieurs (6 % pour les niveaux I et II, 8 % pour le niveau III).

**6 % des actifs** exercent une activité en **intérim**. Ils représentent 8 % au niveau V et 7 % aux niveaux I et II.

53 % des actifs occupent un emploi pérenne (CDI et installation à son compte). Les emplois de **plus de six mois sont majoritaires : 76 %** du volume total d'actifs.

**Le temps complet est majoritaire : 88 %** des emplois trouvés ont un temps de travail supérieur ou égal à 32 h (temps plein). Le temps partiel concerne davantage les sortants des métiers de l'animation et du sport : 32 % des emplois trouvés le sont à temps partiel, en particulier suite à un *BPJEPS spécialité activités équestres*.

En termes de qualification, les ouvriers sont


majoritaires dans les travaux paysagers (89 %), la maintenance véhicules et matériels (87 %) et la polyculture-élevage (55 %). En horticulture, les ouvriers représentent 53 % des qualifications trouvées mais la part des professions intermédiaires est également élevée (30 %) et les agriculteurs exploitants 17 %. Les employés et les professions intermédiaires dominent dans les métiers du commerce (respectivement 50 % et 26 %). Les emplois trouvés par les sortants des formations du sport équestre et des laboratoires et analyses appartiennent aux professions intermédiaires.

**70 % des salaires** se situent **entre 1 000 et 1 500 € nets**. 13 % des sortants perçoivent plus de 1 500 €, soit 41 % des jeunes formés aux niveaux I et II. En revanche, 85 % des personnes exerçant un emploi

#### Les principaux métiers exercés par domaine de formation


Pour chacun des sous-domaines de formation du champ agricole, horticole et agroalimentaire, les per-

sonnes en emploi ont trouvé principalement les métiers suivants :



**Polyculture-élevage**  
(163 jeunes)

- Ouvrier agricole non spécialisé (22 %)
- Moniteur-éducateur sportif (16 %)
- Ouvrier de l'élevage (13 %)
- Agriculteur sur petite exploitation de céréales



**Travaux paysagers**  
(81 jeunes)

- Jardinier (57 %)
- Ouvrier de l'exploitation forestière ou sylviculture (16 %)
- Manutentionnaire



**Maintenance véhicules et matériels**  
(61 jeunes)

- Ouvrier agricole non spécialisé (46 %)
- Mécanicien qualifié en maintenance (34 %)
- Technicien d'études et conseil en agriculture (20 %)



**Commerce**  
(54 jeunes)

- Vendeur en alimentation (17 %)
- Vendeur en animalerie (15 %)
- Technico-commercial agricole



**Horticulture**  
(30 jeunes)

- Ouvrier agricole non spécialisé (23 %)
- Ouvrier du maraîchage et de l'horticulture (20 %)
- Technicien d'études et conseil en agriculture (17 %)



**Autres**  
(90 jeunes)

- Moniteur-éducateur sportif (21 %)
- Technicien médical
- Ouvrier agricole non spécialisé
- Technicien de laboratoire
- Ouvrier qualifié du travail du cuir
- Ingénieur et cadre d'étude de l'agriculture

à temps partiel dans les métiers du sport équestre perçoivent moins de 1 000€ nets.

**Seuls 20 % des sortants demeurent en emploi sur la zone sur laquelle ils ont été formés.** 80 % des sortants actifs n'ont pas trouvé un emploi dans la zone correspondant à leur formation en apprentissage en 2016. C'est **moins le cas des sortants formés dans les métiers du commerce (30 %) et des laboratoires et analyses (60 %)**. Pour les autres spécialités de formation, la mobilité est importante. Néanmoins, la majorité des emplois a été trouvée en Normandie. Seuls 22 % des emplois trouvés sont situés hors région.

### 39 % des apprentis embauchés dans leur entreprise d'apprentissage, plus d'un jeune actif sur deux travaille dans une TPE

L'entreprise d'apprentissage n'est pas l'unique vecteur d'accès à l'emploi. Moins de la moitié des jeunes en emploi travaillent dans leur entreprise d'apprentissage : ils sont 39 % pour la cohorte 2016. En revanche, plus le niveau s'élève et plus le jeune reste fréquemment dans son entreprise d'apprentissage : 48 % des niveaux I et II qui sont embauchés demeurent dans leur entreprise d'apprentissage, contre 41 % au niveau III, 36 % au niveau IV et 37 % au niveau V. La part des jeunes en emploi dans l'entreprise d'apprentissage varie selon la spécialité de formation. **60 % des jeunes sortants des métiers des laboratoires et analyses et 56 % des métiers de l'agroalimentaire occupent un emploi dans leur entreprise d'apprentissage.** A l'inverse, en environnement et prévention des risques, 11 % des actifs en 2016 travaillent dans leur entreprise d'apprentissage. Les jeunes actifs appartenant aux métiers de la conduite d'engins sont quant à eux 27 % à travailler dans l'entreprise dans laquelle ils ont réalisé leur apprentissage.

Les entreprises de moins de dix salariés sont les principaux employeurs des sortants, un jeune sur deux travaille dans une TPE et 24 % dans une entreprise de dix à 49 salariés. Si l'on compare la taille de l'entreprise et le niveau d'études supérieures, on s'aperçoit qu'au niveau V, 62 % des actifs travaillent dans une TPE et moins de dix personnes travaillent dans une grande entreprise de 500 salariés et plus. A contrario, aux niveaux I et II, 46 % sont en emploi dans des entreprises de 50 salariés et plus.

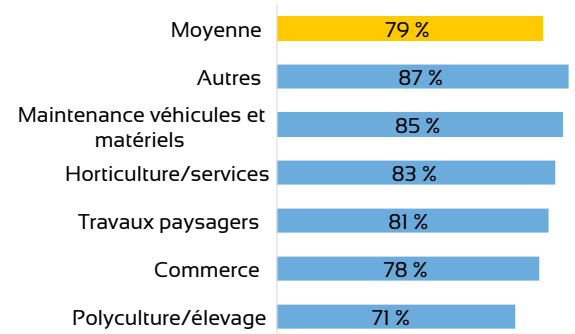
Tableau 1 : Synthèse des principaux indicateurs

GFE (en %)	Part des non diplômés	Taux de féminisation	Taux d'accès à l'emploi	Taux d'emploi	Part des CDI	Part des emplois dans l'entreprise d'app.	Taux d'insertion dans le GFE	Lien niveau de formation/emploi trouvé	Lien spécialité de formation/emploi trouvé
Polyculture/élevage	21	34	73	66	45	29	50	80	71
Horticulture/services	17	32	58	51	50	37	83	87	83
Travaux paysagers	24	2	63	53	41	43	62	84	81
Maintenance véhicules et matériels	8	0	91	88	70	49	26	93	85
Commerce	13	50	76	68	56	41	67	74	78
Autres	13	59	78	78	50	44	43	92	87
Moyenne	18	29	73	66	50	39	52	84	79

### Près de 8 jeunes sur 10 estiment avoir trouvé un emploi dans leur spécialité de formation

Selon les jeunes, l'emploi trouvé correspond largement à leur niveau et leur spécialité de formation : 84 % estiment que leur emploi est en lien avec le niveau de leur formation et 79 % pensent que la spécialité de formation est la même que celle de l'emploi qu'ils ont décroché.

Graphique 5 : Part des emplois trouvés dans la spécialité de formation selon le jeune



Source : enquête Seine - cohorte 2016 - traitement Carif-Oref

Ce lien avec la spécialité de formation est supérieur à 80 % dans toutes les spécialités, hormis les métiers du commerce (quelques départs vers les métiers de la logistique) et la polyculture-élevage (fuite vers des métiers et secteurs divers : bâtiment, industrie, serveur, manutentionnaire).

Lorsque l'on observe le lien entre GFE de formation et GFE de l'emploi trouvé, la relation semble plus distendue, en raison de limites de nomenclatures : une même formation peut amener des jeunes vers des métiers relevant d'une autre spécialité. En polyculture/élevage, les métiers de l'entreprise hippique forment des moniteurs d'équitation classés dans les métiers de l'animation. Le *TH certificat toiletteur canin*, codifié dans l'élevage, forme des artisans toiletteurs classés dans les métiers tertiaires. La polycompétence entre polyculture/élevage, conduite ou réparation d'engins agricole amène à une perméabilité entre ces GFE : un jeune peut avoir complété un *BP Responsable d'exploitation agricole* (polyculture/élevage) par un *CSA Tracteurs et machines agricoles* (maintenance de véhicules et matériels) et s'insérer en tant qu'ouvrier agricole (polyculture/élevage).

## Collection Repères du Carif-Oref de Normandie

Téléchargeable sur le site internet du Carif-Oref de Normandie <http://www.cariforefnormandie.fr>

### Site de Caen/siège social

Unité (bâtiment A)  
10, rue Alfred Kastler  
14000 Caen

### Site de Rouen

Pôle régional des savoirs  
115, boulevard de l'Europe  
BP 112  
76176 Rouen cedex 1

### Réalisation :

Soline Lelièvre  
Christèle Rébillon

**Directeur de publication :**  
Laurent Laouenan

Publication gratuite  
ISSN : 2114 - 0723

Reproduction autorisée  
sous conditions de  
mentionner la source.

Ces travaux bénéficient d'un  
financement spécifique de la  
Région Normandie.

